

# CONTRATS AIDÉS ET FORMATION, UN DUO GAGNANT TÉMOIGNAGES DE L'ASSOCIATION L'ENVOL LAURÉAT DU PRIX POUR UN EMPLOI DE QUALITÉ

## TÉMOIGNAGE DE SÉBASTIEN MATHIEU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

### **Pourquoi avez-vous recours aux contrats aidés ?**

L'Envol a recours depuis de nombreuses années aux contrats aidés, notre association y voit un moyen intéressant pour participer à l'effort de qualification des publics en difficulté par rapport à l'emploi tout en pourvoyant ses besoins à venir en terme de recrutement. Le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture est une qualification importante dans notre secteur d'activité, les demandeurs d'emploi titulaires de ce diplôme sont rares et les recrutements difficiles à faire ; depuis 4 ans, nous recrutons en emploi d'avenir des salariés que nous formons sur le terrain (tutorat) et en formation externe (IFRASS) afin de les préparer à passer par VAE ce diplôme. Obtenir ce diplôme garantit l'employabilité des salariés, qu'ils soient fidélisés chez nous ou qu'ils quittent l'association. L'Envol a été récompensée par le prix qualité de l'emploi en 2016 pour ce dispositif de formation.

### **Quel est l'impact pour votre structure de l'annonce de baisse des contrats aidés dès la rentrée ?**

Avec l'augmentation des contraintes financières dans notre secteur d'activité, les emplois aidés représentent à présent un complément important pour l'équilibre de nos budgets ; la disparition de ces contrats entraînerait des difficultés financières pour notre association avec des économies à réaliser qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de l'accueil que nous réservons à nos adhérents (familles).

L'Envol est partie prenante d'un réseau d'Associations gestionnaires d'Etablissements d'accueil de la Petite Enfance, nos collègues associatifs partagent dans une très large majorité ces enjeux.

De plus, l'indécision actuelle sur le devenir des emplois aidés dans le secteur non marchand est très problématique pour la gestion de la rentrée, nous espérons avoir de bonnes nouvelles très rapidement.



## TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

### → FABIENNE MASSONIÉ :

#### Quelle était votre situation avant le contrat aidé ?

J'ai commencé un DEUG Langue et Civilisation Etrangère afin de devenir enseignante. Après 2 années à la faculté, ce projet professionnel ne me correspondait plus. J'ai donc eu recours aux contrats aidés pour me réorienter professionnellement. Dans le milieu de la petite enfance, il est souvent demandé de l'expérience en plus des diplômes c'est pourquoi j'ai choisi ce parcours : contrats aidés en alternance avec la formation.

#### Ce contrat a-t-il été utile pour la suite de votre parcours ?

Ce contrat a été très utile pour la suite de mon parcours. Il a été un véritable tremplin. Grâce à ces différents contrats aidés j'ai acquis l'expérience et le savoir nécessaire pour évoluer. J'ai été embauchée à l'Association l'Envol sous Contrat Emploi Solidarité qui m'a permis d'obtenir le CAP Petite Enfance. J'ai continué avec un Contrat Emploi Consolidé qui m'a permis de préparer et d'obtenir le concours d'entrée à l'école d'auxiliaire de puériculture. Je suis toujours salariée de l'Association l'Envol en poste d'Educatrice de Jeunes Enfants depuis 2015, diplôme que j'ai obtenu en VAE.

### → ADELINE PECH :

#### Quelle était votre situation avant le contrat aidé ?

Avant l'emploi d'avenir j'étais demandeuse d'emploi.

#### Ce contrat a-t-il été utile pour la suite de votre parcours ?

Ce contrat m'a été utile afin d'acquérir une expérience me permettant de faire une VAE du DEAP. J'ai pu développer des compétences dans le domaine de la petite enfance. Je suis sur le point de passer mon oral pour obtenir mon diplôme et j'ai signé un CDI.

### → CYNTHIA GALLARDO :

#### Quelle était votre situation avant le contrat aidé ?

Avant le contrat aidé, j'étais en école de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture. J'avais présenté plusieurs fois le concours sans succès.

#### Ce contrat a-t-il été utile pour la suite de votre parcours ?

Ce contrat m'a permis de rentrer dans une démarche de VAE du DEAP. Le dossier est quasiment finalisé. Grace à ce contrat j'ai évolué dans ma démarche professionnelle et développé des compétences spécifiques aux missions d'auxiliaire de puériculture. A l'issue de ce contrat j'ai pu signer un CDI.

## CONTACT

Fula Mesika

Responsable Communication

Le Mouvement associatif

28 place Saint-Georges - 75009 Paris

01 40 36 85 27

fmesika@lemouvementassociatif.org